

de l'urbanisme

Lorraine Ardenne



2002/18

Bulletin de Liaison

LES ENDUITS DE FAÇADE EN LORRAINE (II)

Après avoir consacré notre précédente édition aux aspects historiques et urbanistiques des enduits, ce bulletin de fin d'année est consacré à des aspects plus techniques. En dernière page, vous trouverez également une petite synthèse relative aux aspects administratifs.

Nous profitons de cette rubrique pour vous souhaiter de très joyeuses fêtes de fin d'année ainsi qu'une année 2003 riche en projets urbanistiques de qualité!

Danièle Antoine Administrateur-délégué

La composition de l'enduit

Les enduits traditionnels étaient généralement appliqués en deux ou trois couches. Outre la mise en œuvre d'une première couche d'accrochage (gobetis) grossièrement projetée sur le support en maçonnerie, on procédait à l'application plus régulière d'une seconde couche (corps d'enduit) et éventuellement d'une dernière couche (finition). Normalement, la protection de l'enduit de chaux était elle-même assurée par un badigeon ou lait de chaux, pigmenté ou non.

Dans le dernier quart du 19ème siècle, le ciment Portland va progressivement entrer dans la composition des mortiers d'enduits, en raison de ses qualités hydrauliques. Sa dureté va donner un caractère plus rigide aux enduits. Les enduits ou badigeons traditionnels à la chaux sont quant à eux caractérisés par une relative souplesse.

Les enduits «modernes» commercialisés sont généralement colorés dans la masse. Ils sont très majoritairement composés de ciment. Idéaux pour les constructions neuves, ils sont cependant inadaptés à la rénovation des bâtiments traditionnels non cimentés, où le support nécessite parfois des produits spécifiques, à base de chaux naturelle.

Editorial

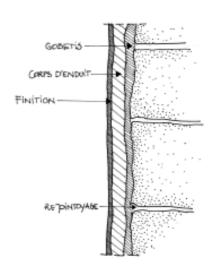
Sommaire:

Dossier 2-3-4

Les enduits de façade en Lorraine : dossier réalisé par Cécile Francescangeli

Editeur responsable: Danièle Antoine

rue des Potiers, 304 B-6717 ATTERT Tél: 063 / 23 04 98 Fax: 063 / 23 04 99



La finition de l'enduit

La finition de l'enduit dépend de l'outil employé, de la technique adoptée et du type de finition recherché. Diverses finitions sont possibles. Parmi les plus courantes, on trouve :

- l'enduit taloché ou frotté : structuration par frottement de la finition avec une taloche
- l'enduit projeté ou tyrolien : appliqué par projection manuelle ou au moyen d'une moulinette (machine tyrolienne)
- l'enduit gratté : structuration par grattage de la finition avec un outil

- ...







Enduit taloché

Enduit projeté

Enduit gratté

Outre les enduits réguliers, certains bâtiments ruraux présentent encore une maçonnerie grossièrement égalisée par une seule couche de mortier et protégée par un chaulage appliqué à la brosse et régulièrement renouvelé. Cette finition des murs est bien adaptée aux maçonneries irrégulières qu'il aurait été impossible de redresser par la pose d'un enduit réglé.



Une structure de façade moins régulière

Rénover une façade : enduit, peinture ou crépi ?

Pour chaque type de support, une technique adéquate sera recherchée. Qu'il s'agisse d'un pignon où l'enduit a entièrement disparu, de murs qui ont conservé leur enduit d'origine à base de chaux, d'un mortier de ciment ou d'une façade sur laquelle des produits synthétiques ont été appliqués il y a 10 ou15 ans, chaque situation requiert un traitement adapté, sous peine d'un résultat insatisfaisant.

D'une façon générale, les produits à base de résines acryliques, commercialisés sous l'appellation «crépi» et que l'on applique au rouleau sont à éviter, en raison de leur manque de porosité à la vapeur d'eau, de leur aspect satiné voir brillant, des «cloques» qui peuvent apparaître dans le temps et de la difficulté à éliminer complètement le produit lors des rénovations ultérieures.

Les produits minéraux (enduits et peintures) sont constitués de ciment et parfois de chaux. L'appellation chaux hydraulique **artificielle (HL)** équivaut à un produit aux performances similaires à celles du ciment. Seule l'appellation chaux hydraulique **naturelle (NHL)** garantit au produit les performances sous-entendues par le label «chaux hydraulique».



Décollement de la finition inadptée au support



Exemple de déterioration des produits synthétiques

La chaux aérienne (CL), en poudre ou en pâte, correspond quant à elle à la chaux qui était généralement employée dans les anciens bâtiments. Très blanche, elle est entre autre employée pour le chaulage des badigeons.

D'une façon générale, lorsque le bâtiment n'a jamais subi de transformations et a conservé son support originel, on privilégiera des produits à base de chaux naturelle, en enduit comme en peinture ou badigeon (CL ou NHL).

Lorsque la façade comporte déjà du ciment en sous couche (mortier de pose des pierres ou enduit), des produits plus hydrauliques ou des mortiers bâtards sont nécessaires.

Lorsque le support cimenté est de qualité, la pose d'une peinture «silicate» garantit une parfaite (et irréversible) application.

Quelle finition choisir ?



Une finition d'enduit irrégulière à proscrire

La finition la plus uniforme possible sera recherchée pour permettre à la façade de mettre en valeur, avec sobriété et simplicité, ses éléments caractéristiques tels que les détails d'encadrements ou la composition générale de façade. A contrario, les effets où l'on perçoit le coup de taloche du plafonneur ou l'emploi d'un enduit trop grossier sont à éviter dans la mesure où ils détournent l'attention vers la seule surface du mur.

L'encadrement sera de préférence maintenu dans le plan de la façade, sans retrait ni débordement important. Si nécessaire, le décapage complet de l'enduit sera nécessaire avant réenduisage complet, afin de ne pas créer des encadrements en retrait par rapport à la façade.

Le maintien d'un encadrement et d'un soubassement de teinte différente permet de rafraîchir les parties du bâtiment les plus sensibles aux salissures, sans devoir intervenir sur l'ensemble de la façade.



Un enduit non débordant par rapport à l'encadrement aurait été préférable

Enfin, il est bon de rappeler que la meilleure protection de la maçonnerie de pierre reste l'enduit ou le badigeon. En effet, comme les hydrofuges sont transparents, rien ne rappelle qu'il faut en renouveler l'application. Or, leur durée de vie reste limitée (entre 5 à 10 ans, suivant le support et les conditions d'application). L'entretien régulier d'un bâtiment est une nécessité et croire à une solution d'entretien miracle est illusoire.



La préservation et l'entretien des enduits contribuent à la qualité de l'espace-rue

Lexique

Enduit : Couche de mortier appliquée sur un mur pour le protéger ou le décorer.

Crépi : Dans le langage courant, correspond généralement à une finition de produits synthétiques appliquée

au rouleau.

Chaulage : Epais lait de chaux (chaux grasse + eau) appliqué à la brosse sur des maçonneries ou des enduits.

Badigeon: Lait de chaux plus léger appliqué sur une maçonnerie pour en protéger l'enduit et parfois le

teinter.

Mortier bâtard: Mortier où le liant est un mélange de chaux (min. 85%) et de ciment (max.15%).

Taloche: Planchette (en bois ou en métal) munie d'une poignée et destinée à étendre du mortier ou du

plâtre.

Le côté administratif

La remise en état de propreté d'une façade (remplacement d'une peinture ou d'un enduit) ne nécessite pas d'autorisation particulière pour autant que ces travaux n'impliquent pas «une modification de l'aspect architectural du bâtiment» (Art.84 §1.5. du CWATUP). Cela signifie que la mise en œuvre d'une teinte identique ou proche de celle existante ne nécessite pas d'autorisation particulière. Dans le cas contraire, une demande de permis devra être introduite.

La prime à l'embellissement de la Région wallonne :

Conditions d'octroi et informations :

Ministère de la Région wallonne

Administration de l'Aménagement du Territoire et de l'urbanisme

Prime à la rénovation et à l'embellissement extérieurs des immeubles d'habitation

Rue des Brigades d'Irlande, 1

5100 Jambes - Namur

Tél: 081/33.22.30 - Fax: 081/33.24.79

Site internet : http://mrw.wallonie.be/dgatlp/dgatlp (Division de l'Aménagement et de l'Urbanisme - Sommaire dé-

taillé - Les aides aux particuliers)

La prime de la Province du Luxembourg:

Conditions d'octroi et informations :

Direction des Services techniques provinciaux

Tél: 063/212 829 (secrétariat)

Les communes peuvent également octroyer une aide financière. C'est ainsi que, par exemple, la commune de Virton alloue une prime pour la rénovation des enduits sur l'ensemble de son territoire.

Conditions d'octroi et informations : Hôtel de Ville de Virton - Tél : 063/44 01 64

Les formations pour les professionnels, les gens de métiers et les auteurs de projet :

Les stages du Centre de perfectionnement aux métiers du patrimoine de la Paix-Dieu proposent plusieurs modules de formation sur les techniques traditionnelles de construction ou de restauration du bâtiment (charpentes, toitures en ardoise, nettoyage des façades, etc...). Un module est notamment consacré aux enduits et badigeons.

Informations:

Centre de perfectionnement aux métiers du patrimoine

1b, rue Paix Dieu

4540 Amay

Tél: 085/41 03 50 - Fax: 085/41 03 80